



Editorial :



Enfin, la première newsletter de la CPTS du nord meusien ! Passées toutes les étapes de la validation du projet de santé, de la réalisation des plans de crise sanitaire, du dialogue de gestion avec l'ARS et la CPAM, de l'extension récente du territoire de la CPTS avec un nouveau passage en comité régional et toutes les obligations administratives, il est plus que temps de venir vers vous, professionnels de santé de notre territoire et acteurs majeurs. La CPTS prend toute sa place dans l'écosystème sanitaire territorial et est représentée dans nombre d'instances où elle fait entendre votre voix, grâce à la présence des élus et de notre chargée de mission.

L'arrivée des territoires de Montmédy et Stenay, entraînant un changement dans la taille de la CPTS, va permettre grâce à des fonds supplémentaires de procéder au recrutement d'un poste d'animation territoriale et d'offrir une visibilité plus forte par des locaux.

Dans ce premier numéro, vous trouverez quelques informations sur le fonctionnement de la CPTS, un retour sur des manifestations, l'agenda à venir.

Bonne lecture et bel été à toutes et tous,
Christophe WILCKE, Président

Qu'est-ce qu'une CPTS ?

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Nord Meusien est une association qui a été créée en mars 2022 à l'initiative de professionnels de santé de ville, médicaux comme paramédicaux. Elle a pour objectif d'organiser, structurer et fluidifier le parcours de soins des patients sur le nord de la Meuse. Dans son organisation, les professionnels libéraux ont invité les établissements de santé, établissements et services médico sociaux, professionnels du social et acteurs de la prévention à s'y impliquer.

Nous avons pour vocation de nous adapter aux besoins de la population et des professionnels de notre territoire, de faciliter la coordination des acteurs en travaillant ensemble autour d'actions, de rencontres et de formations communes.

Des valeurs :

- Une démarche volontaire d'exercice coordonné.
- Une volonté : réunir les professionnels de santé du territoire.
- Un objectif : s'organiser pour fluidifier les parcours de santé du patient

Quels adhérents ?

L'Association est ouverte à tous les professionnels ou acteurs, impliqués dans la prise en charge des habitants du territoire couvert par la CPTS Nord Meusien.

L'équipe :

Président :
Dr Christophe WILCKE
Vice-président :
Dr Jean-Philippe KERN
Trésorier :
Sébastien JADOUL
Trésorière adjointe :
Valérie ESTEVE
Secrétaire :
Dr Fabien HENNY
Secrétaire adjointe :
Dr Christine COLLINOT

Chargée de mission et de développement :
Cendrine COSTET coordocptsnordmeusien@gmail.com
07 82 26 13 90

Extension du territoire de la CPTS :

A la suite d'échanges entre la CPTS, les professionnels des territoires de Montmédy et Stenay et la CPTS des portes du Luxembourg dans les Ardennes, un accord a été trouvé pour que les communes meusiennes soient rattachées à notre CPTS. En raison des conséquences sur la taille de la structure (passage de taille 2 à taille 3), il a fallu préparer à nouveau un dossier pour un passage en comité régional. Ce passage a eu lieu le 26 juin, nous attendons à ce jour l'arrêté permettant le rattachement officiel de ces communes. Nous souhaitons la bienvenue aux professionnels qui nous rejoignent.

Les protocoles de coopération :

A l'automne dernier, la CPTS a formé des pharmaciens et des infirmiers aux protocoles nationaux de coopération cystite et angine. Depuis le passage dans le droit commun pour les pharmaciens courant juin, les deux protocoles continuent à fonctionner uniquement pour les infirmiers.

Les pharmaciens formés à l'automne sont dès à présent en capacité de travailler dans le cadre du droit commun, les autres devant se former auprès des organismes habituels de formation dans le cadre du cahier des charges publié. Je rappelle les 2 points essentiels dans la prise en charge des patients : la recherche des « feux rouges » nécessitant une orientation vers le corps médical et l'obligation de transmission du compte rendu vers le médecin traitant et l'ENS du patient.

Le SAS (système d'accès aux soins) :

Cette structure départementale qui a vocation à faciliter la continuité des soins est officiellement lancée depuis le 1^{er} juillet. Nous reviendrons vers vous lors d'une rencontre ou à votre demande pour vous présenter le principe de fonctionnement.

Journée des CPTS :

Jeudi 11 juillet, les représentants des 3 CPTS meusiennes ainsi que ceux des 2 CPTS du 51 et du 52 qui sont sur le territoire du GHT, accompagnés de leurs coordinateurs, se sont réunis, en présence de la CPAM et la DT ARS pour échanger sur leurs actions et les actions communes. Un point a également été réalisé avec le directeur du GHT.

Soirée addiction :

Jeudi 27 juin, une soirée d'information autour des nouvelles substances addictives (PTC, Protoxyde d'azote) a réuni une quinzaine de personnes à Verdun.

Une nouvelle rencontre de formation RPIB sera organisée sur le second semestre.

A l'agenda :

Journée de sensibilisation aux maladies respiratoires :

Dimanche 28 juillet aura lieu une journée « grand public » de sensibilisation et de dépistage des maladies respiratoires lors de la manifestation des « vieux métiers » à Azannes. Avec le soutien institutionnel du laboratoire Chieisi et la présence du Dr Cornu, des tests de spirométrie et des informations en lien avec les maladies respiratoires seront proposés aux visiteurs.

Nous vous attendons nombreux sur le stand. Merci de nous informer de votre venue afin de vous donner accès au site et de réaliser un planning de présence.

Rencontre avec vous :

Le bureau réfléchit à la préparation d'une rencontre sous la forme d'un forum auquel vous serez attendus nombreux.